

AVEC CE JOURNAL NOTRE SUPPLÉMENT

**Rencontres, interviews, bons plans, agenda
24 pages spéciales sur le Festival d'Avignon**



La Provence

N° 8061

Grand Vacluse

Mercredi 10 juillet 2019

Affaire de l'arbitrage du Crédit Lyonnais

Bernard Tapie relaxé!

Séisme

Par Franz-Olivier GIESBERT

"Le glaive de la justice n'a pas de fourreau", disait le philosophe Joseph de Maistre qui n'était pas de gauche, il s'en fait. Elle tranche, mais pas toujours du même côté de la lame.

La Provence a toujours mis un point d'honneur à publier les mauvaises nouvelles judiciaires concernant Bernard Tapie, son actionnaire principal. Notre journal peut donc se croire autorisé à publier les bonnes quand il y en a, et celle-là, excusez du peu, l'est particulièrement.

C'est un séisme d'une magnitude exceptionnelle qui s'est produit, hier matin, quand le tribunal correctionnel de Paris a annoncé que Bernard Tapie était relaxé, comme quatre autres prévenus, dans l'affaire de l'arbitrage litigieux, prétendument "truqué", du Crédit Lyonnais. Une claque retentissante pour les procureurs qui, au nom de l'État, avaient requis contre lui une peine de prison de cinq ans ferme. Une claque aussi pour une certaine presse qui, à l'instar de Médiapart, nous avait raconté l'histoire à l'envers en pratiquant une pseudo-investigation à charge.

Pendant des années, Bernard Tapie fut sali, diffamé, calomnié avant d'être traîné en justice pour "détournement de fonds publics" et "escroquerie en bande organisée". Aucun élément ne prouvant que l'arbitrage avait été frauduleux, ses accusateurs en sont pour leurs frais et la meute médiatico-judiciaire qui le pourchassait sans répit, se retrouve aujourd'hui Gros-Jean comme devant. Il fallait au tribunal un sacré cran, beaucoup de courage et d'esprit d'indépendance, pour aller à l'encontre du "système" et semer le désordre dans ses rangs.

L'écrivain allemand Goethe, contemporain de Maistre, disait: "Mieux vaut une injustice qu'un désordre." C'est le principe qui régit les sociétés sans morale, quand il ne reste plus qu'à désespérer de la justice, ce qui n'est pas encore le cas, loin de là, dans notre cher et vieux pays.

- Au terme d'un procès au long cours, l'homme d'affaires a été blanchi, hier, de l'accusation d'escroquerie. Il s'est réjoui de s'être "battu jusqu'au bout"
- Sa réaction et celle de son avocat dans "La Provence"
- Que peut-il désormais se passer? Comment un homme peut-il être relaxé au pénal... et condamné au civil? Notre dossier

/PHOTO MAXPPP P.IV



ENVIRONNEMENT

**Recyclage
et tri: Brune
Poirson
veut une
République
exemplaire**

P.III

VILLENEUVE
-LES-AVIGNON

**Noyade
dans
le Rhône:
la voiture
retrouvée**

P.2

**Au sommaire de
votre Journal de l'été**
Pages 27 à 35

Ce soir à Nîmes
Jamel Debbouze
descend dans l'arène



Photo
Les perspectives des
Rencontres d'Arles

Sorties cinéma
Les films à aller
voir... et les autres

Festivals
Les coups de cœur
de la rédaction



Des machines mais pas d'hommes

Chaque année, près de 7 000 offres d'emploi restent insatisfaites dans le secteur des machines agricoles. Réunie pendant deux jours dans le Vaucluse, la profession tente de trouver des solutions. /PHOTO BRUNO SCULLARD P.3

L'ÉVÉNEMENT

**Les Anglais de Muse
électrifient le Vélodrome** P.1



/PHOTO DAVID ROSSI

RUGBY

**Toulon perd Bastareaud
et se cherche une voix** P.22

/PHOTOS LORIAN LAUNETTE
& FREDERIC SPEICH

FOOTBALL OM

**Villas-Boas ne devra pas
se tromper de capitaine** P.20



/PHOTO FREDERIC SPEICH

Le machinisme agricole souffre d'une pénurie de main-d'œuvre

Des techniciens aux ingénieurs en passant par les commerciaux, 7 000 offres d'emploi restent insatisfaites chaque année. Inquiétant pour une filière d'excellence qui perd ainsi des opportunités de développement

L'économie n'est décidément pas une science exacte. Alors que le pays compte des chômeurs par centaines de milliers, certaines filières ont toutes les difficultés du monde à recruter. C'est le cas de l'agroéquipement. Une filière d'excellence, employant au plan national 150 000 personnes, qui touche de nos jours à la haute, voire la très haute technologie. On est loin du tracteur de grand-papa, si les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, la taille des exploitations grossit à vue d'œil, et il faut de nos jours faire appel aux derniers cris, du GPS aux drones en passant par des robots de plus en plus sophistiqués.

Mais voilà, pour imaginer, construire et vendre tous ces équipements, la filière doit composer avec une grave pénurie de main-d'œuvre. 7 000 offres au bas mot ne trouvent pas preneur chaque année. Un recrutement massif pour compenser les départs en retraite et développer des entreprises devant continuellement s'adapter aux nouvelles technologies. L'agroéquipement c'est loin d'être ringard !

"Cette impossibilité à embau-

cher a forcément un impact sur nos entreprises qui ont du mal à se projeter", témoigne le directeur général de l'entreprise Pellenc, Jean-Pierre Pettavino. Un acteur important de la filière historiquement basée à Pertuis. "Pour remédier au problème, on pense même à créer un centre de formation au sein de notre entreprise" ajoute ce patron conscient de l'enjeu. Pellenc consacre d'ailleurs 3% de sa masse salariale à l'apprentissage, à la formation en alternance et à l'accueil de stagiaires.

À l'ordre du jour de l'université d'été organisée à Lourmarin
Reste à savoir le pourquoi de cette désaffection. Il y a un manque certain d'information des jeunes sur les opportunités qu'offre la filière, et l'intérêt des postes à pouvoir. "Cela va des chauffeurs, aux techniciens, en passant par des ingénieurs et des commerciaux, de la conception à la fabrication jusqu'à la distribution" poursuit Jean-Pierre Pettavino. Partir travailler à la campagne pourrait également être un handicap. Un a priori que conteste Jean-Pierre Pettavino qui voit



Pour remédier au problème, chez Pellenc, acteur important de la filière historiquement basée à Pertuis, on pense créer un centre de formation au sein de l'entreprise.

/ PHOTO L.P.

La France est le troisième producteur européen de machines agricoles.

au contraire bien des avantages à s'écarter des grandes villes.

La région Sud compte pourtant plusieurs centres de formation à l'exemple de ceux de La Ricarde à L'Isle-sur-la-Sorgue, du Pontet ou de Digne. Le problème est aujourd'hui assez épineux pour que l'APRODEMA, l'organisme des métiers et formations en agroéquipement l'inscrive à l'ordre du jour de son université d'été organisée depuis hier à Lourmarin. C'est le grand rendez-vous annuel de la filière où les industriels rencontrent les enseignants. Cette année, 85 formateurs ont rogné sur leurs vacances pour répondre à cet événement. Au programme des formations pour les... formateurs, et des temps de réflexions et de débat, notamment autour de cette question : comment attirer des jeunes ?

Jean-Luc PARPALEIX

Melon Charentais Jaune
Cal 800/950 g ou 1350/1750 g selon approvisionnement

Avec FORCE SUD, l'été a bon goût.

Les 5 familles de producteurs de melons vous proposent tout au long de l'été, avec leurs melons issus d'une culture respectueuse de l'environnement tournée vers l'agro-écologie, le meilleur de leur melonnière, du champ à l'assiette, une pause soleil, un appel aux vacances.

Le melon charentais origine France Label Rouge est la star du rayon fruits et légumes chez Casino.

Le soleil est au rendez-vous avec le melon GOUT DU SUD. Avec sa chair orangée et son parfum, le melon GOUT DU SUD vous permettra de retrouver le goût de l'été.

SANTÉ PUBLIQUE

Le labo départemental d'analyses fête ses 20 ans d'accréditation

Le laboratoire départemental d'analyses de Vaucluse a fêté lundi ses 20 ans d'accréditation par le Cofrac (Comité français d'accréditation) ; l'occasion de revenir sur ses activités et sur ses projets.

Situé à deux pas de l'hôpital d'Avignon, le laboratoire départemental d'analyses travaille sur des prestations en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire, de surveillance sanitaire (infection, pollution, contamination, épidémie) mais aussi de santé animale (réalisation d'analyses réglementaires et dépistages). Accrédité pour la première fois par le Cofrac en 1999 pour la bactériologie de l'eau et l'hygiène alimentaire, le laboratoire du Département a connu plusieurs autres accréditations en 2001, 2006, 2015 et 2018.

Cette année, le laboratoire fête donc ses 20 ans d'accréditation par le Cofrac. Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, s'en est déclaré fier : "Le laboratoire fait partie des services départementaux dont on parle peu, mais qui est un acteur public essentiel pour le Vaucluse et pour l'État. L'accréditation, tous les cinq ans, est toujours un moment difficile pour les laboratoires. Ici, la qualité est reconnue, c'est positif." L'accréditation permet aux laboratoires de bénéficier d'un gage de qualité et de fiabilité dans leurs activités mais aussi de certifier leur compétence et leur impartialité.

Des audits réguliers réalisés

"L'accréditation par le Cofrac s'appuie sur un cycle qui se renouvelle tous les cinq ans. Dès que l'on souhaite intégrer une



Lors de sa visite, lundi, le président départemental Maurice Chabert a mis l'accent sur le fait que le laboratoire était un acteur public essentiel pour le Vaucluse et pour l'État.

/ PHOTO C.P.

nouveauté au sein du laboratoire, on doit passer par une accréditation. Tout ce qui est réalisé au sein du laboratoire est tracé sur une fiche écrite et cette dernière peut être interrogée par des auditeurs du Cofrac. Ce qui permet de repérer des anomalies et de les corriger", précise Mme Jacquelin, chef du service du laboratoire départemental au sein du Pôle développement du Conseil départemental.

Le processus d'accréditation repose sur différents audits, échelonnés pendant les cinq ans : quatre évaluations, dont trois de surveillance, sont prévues pendant le cycle. Au terme de ce dernier, une évaluation de renouvellement de l'accréditation intervient. "En moyenne, nous avons une évaluation dans l'année. Cette année, il n'y en a pas eu, mais on prépare déjà la

mise en œuvre de la nouvelle version de la norme ISO 17025 qui prévoit de nouvelles exigences de "management par les risques", imposant de réaliser un état des lieux des risques liés à l'activité du laboratoire et de leur limitation. C'est-à-dire, tout un travail de prévention : si un risque arrive, on sait comment réagir", détaille M. Vaivre, responsable qualité du laboratoire.

Le prochain audit aura lieu en avril 2020 et portera sur la bonne application de la nouvelle version de la norme ISO 17025. Parmi ses autres projets, le laboratoire planche sur la mise en place d'un extranet, prévu pour début 2020. Il permettra la mise en ligne des résultats et un accès aux factures depuis un ordinateur, smartphone ou tablette.

Claire PLISSON